

Léopard Club



Astérien

Créé le 4 septembre 1972

n° 303928 (J.O du 10.09.1972)

n°159/7/G FCSAD

Caserne Général Dupuy

24110 SAINT ASTIER

n° /LCA/SEC du 06 juillet 2017

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du jeudi 08 juin 2017

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 08 juin 2017 à partir de 18 heures à la caserne général Dupuy.

Les **330** membres votant du club de plus de 16 ans (article 20 des statuts) ont été invités à y participer, par convocation, en date du 11 Mai 2017.

1 ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire après vérification du quorum par le Président et les membres du bureau,
- Mot du Président
- Présentation du bilan moral par le Secrétaire Général de l'exercice 2016/2017,
- Approbation du bilan moral par l'Assemblée Générale,
- Présentation des comptes de résultats de l'exercice 2015/2016,
- Approbation des comptes de résultats de l'exercice 2015/2016,
- Présentation du bilan financier provisoire par le Trésorier Général de l'exercice 2016/2017,
- Approbation du bilan prévisionnel pour l'exercice 2017 2018,
- Compte rendu du commissaire aux comptes,
- Election du Secrétaire Général et du Trésorier Général,
- Questions diverses,

2 OUVERTURE DE LA SEANCE

2.1 Quorum

Le quorum étant atteint, **100** présents ou représentés sur **298** licenciés votants sur **318** licenciés (**20** de moins de 16 ans) à ce jour.

2.2 Ouverture de la séance

Le président Mikaël JOUAN ouvre la séance à 18h 15.

3 OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le président remercie la présence du colonel Stéphane BRAS. Le colonel remercie les adhérents présents, les bénévoles responsables des sections pour leur action au sein du club. Il regrette toujours qu'ils ne soient pas plus nombreux à la seule réunion du club de l'année. Il rappelle que le Léopard Club Astérien participe aux différentes animations de la ville de St Astier et surtout aux divers salons artistiques de la FCD.

4 RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2016/2017

4.1 Rapport moral

Le secrétaire général présente le rapport moral du club.

Le nombre de licenciés est à la hausse après des baisses pendant 5 saisons

Espérons que les activités, moto verte, cours d'anglais se poursuivront et que le tir à l'arc continuera à se développer.

4.1.1 Rappel du nombre d'adhérents au club ces dernières saisons (nombres donnés par la fédération) le chiffre peut encore augmenter vu que la saison n'est pas terminée.

2016/2017	318
2015/2016	247
2014/2015	283
2013/2014	228
2012/2013	237
2011/2012	240
2010/2011	243
2009/2010	270
2008/2009	331

4.1.2 Sections mise en sommeil

Paintball	Course d'orientation
Escalade	Karaté
Cyclotourisme	Raid Aventure, Parkour

4.1.3 Nombre d'adhérents par section

Section L.C.A.	Saison 2016/2017	Responsable de section
Aquagym	59	Mr Philippe YSABEL
Artisanat	13	Mmes DESMAISON Brigitte et PROVENDIER Micheline
Baby gym	16	Adj CROZE Christophe
Badminton	3	Mme Olivia PARSY
Canicross	19	Adj Vincent DI SCHINO
Cours d'anglais	9	Mme Esther ILFIX
Culture physique	144	Adjs Jean-Philippe MEHEUST et David VIVOT
Fitness	15	Major Laurence LAVAUZELLE
Futsal	16	Major David RANDOUR
Moto verte	1	Adj Gilles BONNIOLE
Musique	0	
Plongée	23	Mr FISCH Pierre Olivier
Secourisme	0	
Tir à l'arc	14	Lt COS Frédéric
Tir petit et gros calibre	27	Mrs DETOURBE Paul - PROVENDIER Gérard
total	358	LCA
licenciés	318	FCD

Nota : 39 adhérents cotisent dans 2 sections ; 1 personne participe à 3 activités.
Le bilan demeure positif grâce à l'assiduité des adhérents et au nombre d'activités.

4.1.4 Conclusion

Pour qu'un club, une association fonctionne correctement il faut que les membres du Bureau et du Comité Directeur observent les statuts et le Règlement Intérieur de leur association.

Présence souhaitable de tous les responsables d'activités ou leurs représentants aux réunions lorsqu'ils sont convoqués.

Les responsables d'activités doivent être présents sur les lieux et aux heures d'ouvertures ; ils sont responsables de la sécurité des adhérents.

Il est demandé aux responsables de donner réponse dans les meilleurs délais lorsque nous demandons des informations, des renseignements pour une date.

Lorsqu'un courriel est envoyé sur la boîte du club, il est demandé au destinataire de se présenter en signant de son nom.

Utiliser les bons documents interne au club pour chaque demande.

Lorsque les certificats médicaux ne sont plus valables, il est impératif de nous fournir le nouveau document pour que le dossier de l'adhérent soit à jour afin que l'adhérent soit couvert.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

4.2 Rapport d'activité

Le secrétaire général présente le rapport d'activité.

4.2.1 Section Aquagym

Forte de 59 membres (environ 40 personnes chaque mercredi matin) la section est très appréciée et bien encadrée par Philippe YSABEL.

4.2.2 Section Artisanat

Pour la première fois cette saison, la section n'a pas participé à l'exposition régionale. Elles ont tout de même été qualifiées pour le national, ainsi que la sculpture, sur les résultats de la saison dernière. Les femmes participeront la saison prochaine à une exposition.

Pour la sculpture ,il en est de même.

4.2.3 Section Baby gym

Cette section fonctionne bien. De plus en plus de participants assidus.

Il serait souhaitable qu'un représentant puisse représenter la section lorsque le responsable n'est pas présent à certaine réunion.

4.2.4 Section cours d'anglais

RAS

4.2.5 Section Canicross

Créée cette année à partir de Canicross 24, cette fusion s'est faite progressivement, pour aboutir à un bon nombre d'adhérents.

4.2.6 Section Musculation

Cette section est la plus importante; ouverte tous les jours et toute l'année. Elle permet une fréquentation assidue et très appréciée, les femmes y viennent plus nombreuses pour faire en particulier du cardio.

La section musculation a connu cette année une augmentation considérable de sa fréquentation. À ce jour elle est composée de 144 adhérents dont 39 féminines.

Nous avons une forte fréquentation des stagiaires passagers.

4.2.7 Fitness

Les femmes sont assidues, les exercices sont adaptés à ce qu'elles attendent.

4.2.8 Futsal

Cette section a été réactivée la saison dernière et elle augmente en effectif. Nous remercions le Major RANDOUR qui l'a remise en marche et l'a faite progresser.

Cette section s'entraîne tous les jeudis de 18 à 19 h 30 au stade du Roc, il peut y avoir un changement de jour, du jeudi au mercredi. Attention tous les membres qui assistent aux entraînements doivent être licenciés au club (question d'assurance et de responsabilité).

4.2.9 Moto verte

Cette section n'a pas fonctionné faute de participant, le responsable persiste pour la prochaine saison.

4.2.10 Section plongée

Comptant une vingtaine de plongeurs, la situation de la section peut sembler paradoxale. En effet elle perd depuis quelques années plus de membres qu'elle n'en recrute, mais ses activités se multiplient. En résumé moins de monde, mais la section est plus active.

Parmi les activités figurent des sorties régulières sur les sites régionaux Formation de niveaux 1, de niveau 2 et de niveaux 3.

Ces derniers mettent en pratique leurs nouvelles compétences en milieu naturel. La section a fait plusieurs sessions de baptêmes et a participé à toutes les manifestations locales.

Enfin elle a accueilli sur ses créneaux horaires des adhérentes de l'aquagym sous la responsabilité de philippe Ysabel.

4.2.11 Section secourisme

Cette saison pour le moment rien n'est prévu. Il faut former l'ossature de l'équipe pédagogique de la section secourisme du LCA.

4.2.12 Section Tir à l'arc

Cette année la section a fonctionné malgré un faible effectif, les archers ont été assidus. Il sera nécessaire de faire connaître cette section en participant au forum des associations de St Astier. Le Lt Philippe COS ne poursuit pas comme responsable et sera remplacé par Johan Radureau.

4.2.13 Section Tir petit et gros calibres

Comme tous les ans, la section tir a participé au forum des associations de la ville de Saint-Astier le 3 septembre 2016. Les carabines laser ont été prêtées par la Fédération Française de Tir de la Dordogne. Cette opération sera reconduite début septembre 2017. Par ailleurs, le LCA participera à la journée des familles du CNEFG qui aura lieu un dimanche de septembre 2016.

Sur 27 licenciés à la FFT, une dizaine d'adhérents fréquentent régulièrement le stand de tir chaque mercredi de 18 à 20 heures. Depuis peu, nous effectuons, sous la surveillance d'un spécialiste, le rechargement de nos munitions, ce qui réduit considérablement le coût des tirs.

4.2.14 Rappel

Il est rappelé qu'il est demandé 1 certificat médical obligatoire de non contre-indication pour l'activité sportive, (ex. musculation + tir = 2 certificats médicaux). Les certificats militaires sont acceptés. **Lorsque la date de validité de ce certificat est périmée il est obligatoire de fournir la copie du nouveau.**

Les licences seront encore sur papier, vous la recevrez par mail directement chez vous. Il faudra donc écrire lisiblement votre adresse mail sur le bulletin d'inscription (en majuscule si vous le voulez car la lecture sera plus déchiffrable, attention au point (.) et au tiret touche 6 (-). Pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail le préciser sur la fiche et/ou prévenir le Secrétaire Général. Une amélioration est apportée au logiciel de la Fédération ; les reprises en cas d'erreur ; d'ajout d'une autre activité ou de la photo (il la faut obligatoirement), sont possibles maintenant. Si l'adhérent ne reçoit pas sa licence par mail, qu'il fasse remonter l'information à son responsable d'activité ou à l'un des membres du Bureau.

La date du certificat médical sera inscrite sur la licence pour les activités suivantes : le futsal, la plongée, le tir armes à feu.

Le certificat médical pour la plus part des activités est valable 2 ans sauf pour la plongée et le tir armes à feu 1 an.

Nous demandons que les responsables d'activité fassent une liste de présence de leurs membres et qu'ils s'inquiètent qu'ils aient reçu leur licence.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

5 RAPPORT FINANCIER

5.1 Saison 2015/2016

Monsieur SUTOUR Gérard Trésorier Général présente le bilan financier définitif de l'exercice 2015/2016.

Solde CCP	1283,65€
Solde Livret A	2192,62€
Solde caisse	6.96€
Solde au 01/09/15	3483,23€

Entrées	28825,24€
Sorties	28885,45€
Résultat	60,21€

Solde CCP	3307,80€
Solde Livret A	108,26€
Solde caisse	6.96€
Solde au 31/08/16	3423,02€

Bilan positif 60,21€

5.2 Saison 2016/2017

Bilan provisoire

Solde CCP	10483,50€
Solde Livret A	0,00€
Solde caisse	416,86€
Solde au 31/06/17	

10900,36€

Entrées	28 005.31€
Sorties	27 052.90€
Intérêts	15.64€
Résultat	968.05€

Bilan positif 4 451.28€

5.3 Saison 2017/2018

Budget prévisionnel

La cotisation FCD passe à 16.50€

Réajustement des cotisations propre aux sections de 2€.

L'adhésion au LCA reste à 28€.

Entrées	cotisations	22 000€
Sorties	matériel, entretien	4 000€
	Frais divers	10 000€
	Licences	6 000€
	Total	20 000€

Il est rappelé que toute demande de financement doit être adressée au trésorier avant tout engagement de dépense.

Bilan des années écoulées

2016/2017	+3400€ (provisoire)
2015/2016	+ 4451€
2014/2015	+ 3483€
2013/2014	+ 5634€
2012/2013	+ 11470€
2011/2012	+ 11444€
2010/2011	+ 10017€
2009/2010	+ 4462€

Il est rappelé que les comptes peuvent être examinés par les membres à tout moment (article 30 des statuts)

Le commissaire au compte fait son rapport (il est annexé au procès-verbal). Il demande le quitus pour l'ensemble de la comptabilité du club.

Le compte de résultat, le bilan financier écoulé et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

6 PRESENTATION DES SECTIONS EXISTANTES OU EN VEILLE

Les règlements propres aux sections, ainsi que les notes d'activation ou de réactivation de celles-ci sont présentés par les responsables ou les animateurs. Les horaires des séances ont été planifiés en fonction des disponibilités des locaux et des responsables des sections.

6.1 Sections existantes

6.1.1 Aquagym

Responsable et animateur : Monsieur Philippe YSABEL

Reprise de l'activité le 13 septembre 2017, les mercredis de 10 à 11 heures à la piscine municipale de Saint-Astier, pas de changement par rapport à l'année dernière.

Demande d'abonnement pour une année à DEEZER pour des playlists musicales, montant 9.99€ par mois (10x12= ~120€ soit la cotise de 3 pers.)

6.1.2 Artisanat

Responsable et animatrice : Mesdames Brigitte DESMAISON et Micheline PROVENDIER

Animateur sculpture : Monsieur Michel FAGEOLLE ; les jours et les heures peuvent changer.

Reprise de l'activité artisanat le 07 septembre 2017, les jeudis de 14 à 17 heures.

6.1.3 Baby gym

Responsable : l'adjutant Christophe CROZE

Adjoint : trouver une personne, pourquoi pas, un parent personnel du centre.

Reprise le 06 septembre aux mêmes horaires, 5 et 6 ans 15h30-16h30, 3 et 4 ans 16h30-17h30, même endroit.

6.1.4 Canicross

Responsable : Adj Vincent DI SCHINO

La section envisage d'organiser une compétition sur le site du centre au mois d'octobre. Pour cela nous avons besoin de bénévoles, la tâche sera ardue. Les entrainements ne changent pas.

6.1.5 Cours d'anglais

Professeur : Mme Esther ILFIX

Pour la saison 2017/2018 il est proposé de mettre en place 2 cours les mercredis:
- 18h00 - 19h00 cours débutants - 19h15 - 20h00 cours intermédiaire

6.1.6Futsal

Responsable : le major David RANDOUR

Reprise le 08 septembre sauf s'il y a eu accord pour un autre créneau de jour et d'heure d'ici la rentrée, actuellement le jeudi de 18h à 19h30.

6.1.7Fitness

Responsable : la major laurence LAVAUZELLE

Pour la saison prochaine il n'est prévu qu'une seule séance mercredi de 17h45 à 18h45 toujours au gymnase.

La cotisation annuelle passera de 12€ à 15€, soit une adhésion de 43€.

6.1.8 Moto-verte

Responsable et animateur : l'Adjudant Gilles BONNIOL

6.1.9Muscultation

Responsable : l'adjudant-chef Jean-Philippe MEHEUST

Adjoint : l'adjudant David VIVOT

Pas d'interruption même pendant les vacances, tous les jours de 8 à 21 heures.

Les agrès pour le cardio féminin seront développés

6.1.10Plongée

Responsable et animateur : Pierre-Olivier FISCH, Jacky CHARRON

Reprise des activités le 16 septembre 2016. Age minimum requis 14 ans. Cours théoriques et pratiques le mardi de 21h30 à 23h et le vendredi de 20h30 à 23h, à la piscine de Saint-Astier.

6.1.11Tir à l'arc, Arch' Tag

Responsable : le Maréchal des Logis Chef RADUREAU, il sera secondé par Mr Thomas SAGET. Le Lieutenant Frédéric COS quitte se poste.

Reprise pour le tir à l'arc le 07 septembre 2016, le lundi de 18h à 20h dans le gymnase ou sur l'ancien terrain de tennis en fonction de la météo. Pour l'arch' tag le mercredi 18h à 20h dans le gymnase. Il peut être envisagé un changement de jour dans la semaine, à voir avec les adhérents et le responsable.

6.1.12Tir petits et gros calibres

Responsables : Paul DETOURBE, il devrait quitter ce poste ?

Adjoint Monsieur Gérard PROVENDIER.

Reprise des activités le 06 septembre 2017, chaque mercredi de 18 à 20 heures et le samedi en fonction des disponibilités des responsables de tir de 10 à 12 heures au stand de tir sud Palmieri.

Une subvention de 300€ devrait être accordée pour l'achat d'une presse de rechargement calibre 9mm. Les rechargements s'effectuent aux heures prévues pour le tir.

6.2 Création de sections ou reprise d'activités en veille

6.2.1 Escalade

Pas de responsable pour l'instant, pas de créneaux de jours et d'heures, tant que le mur ne sera pas homologué.

6.2.2 Actions et projets

6.2.2.1 Il a été proposé la création d'une activité culturelle par monsieur Gérard SUTOUR, sous le thème de la guerre de 14-18. Cette nouvelle section pourrait se réunir 3 à 4 fois l'an et organiser des voyages sur les sites de la grande guerre. Pas de cotisation au club.

6.2.3 Occupation des installations (rappel)

Chaque responsable de nouvelle section doit établir un projet de convention d'occupation des installations militaires auprès du Président du LCA qui signera la convention avec le commandant du centre. Actuellement, une convention couvre toutes les activités représentées, pour les lieux, jours et heures.

7 Elections

Rappel : les nouveaux membres du Bureau Directeur prendront leurs fonctions le 01 septembre 2017, pour la durée restante du mandat de leur prédécesseur.

7.1 Election de membres du Bureau Directeur

Les candidats pour les postes à pourvoir au Bureau Directeur, sont pour les postes de :

Secrétaire Générale : LEBLED Yannick

Trésorier Général : Gérard SUTOUR (pas de volontaire pour le remplacer)

La Secrétaire Générale ne peut pas se présenter, elle n'est pas présente, en déplacement.

Les votants sont les membres de l'Assemblée.

Résultats : le Trésorier Général reste tant qu'il n'y aura pas de remplaçant, maximum jusqu'à la fin de la saison prochaine.

La Secrétaire Générale est élue à l'unanimité.

8 QUESTIONS DIVERSES

Pas de question, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h15.

Mikaël JOUAN
Président


le président

Gérard PROVENDIER
Secrétaire Général



Handwritten signature or mark